

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 R28 Désignation du représentant de la Ville de Paris au sein de l'association « Conseil Horticole d'Ile-de-France ».

Le Conseil de Paris,

Vu la délibération 2018 DEVE 82 par laquelle la Ville de Paris a été autorisée à adhérer à l'association « Conseil Horticole d'Ile-de-France »,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 17 septembre 2019,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de l'association « Conseil Horticole d'Ile-de-France » (Conseil d'Administration) :

- M. Julien DOYEN, Chef de la Division des Productions et de l'Approvisionnement en Végétaux du Service des Sciences et Techniques du Végétal et de l'Agriculture Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO